

Se sentir appartenir à un pays pluraliste

Pour les années 2008 et 2009, la Commission fédérale pour les questions de migration CFM consacre principalement son activité au thème «Sur la définition des identités – Enjeux identitaires». Le Président de la CFM s'exprime sur les questionnements actuels autour de l'«identité suisse».

La question de l'identité revêt, dans la période que nous traversons, une vive acuité, en Suisse comme dans de nombreux autres pays d'Europe. Nombre de nos concitoyens estiment que notre identité se trouve menacée et souvent associent cette crainte à l'immigration. Que cela soit réel ou non importe peu. C'est la perception que l'on a de ces préoccupations et de ces interrogations qui est important, et c'est à cela que l'on doit s'efforcer de répondre.

Des votes et événements en France, en Hollande, au Danemark, comme en Suisse, ont exprimé cette inquiétude qui n'est d'ailleurs pas liée seulement à la présence des étrangers et à leur intégration dans le pays. Elle est aussi, et peut-être d'abord, en relation avec la mondialisation des marchés et des échanges, la globalisation de l'économie, avec le développement de la mobilité, l'accélération des processus d'évolution. Les repères et les références qui ont longtemps caractérisé notre pays s'effacent ou se banalisent. L'avenir se perçoit de plus en plus en terme de doute et de crainte.

Etre Suisse aujourd'hui

Oui, qu'est-ce donc qu'être Suisse en ce début du XXIème siècle? Il y a bien sûr un territoire, une histoire, une constitution et un gouvernement fédéral communs. Mais y a-t-il une identité commune dans un pays où les langues distinguent plus qu'elles unissent, dans un pays si diversifié culturellement, géographiquement et politiquement? L'évocation de plus en plus fréquente des notions de valeurs, d'usages et de normes suisses à respecter, notamment en matière d'intégration et de naturalisation des étrangers, exprime-t-elle une aspiration à plus de cohésion sociale, une crainte face à la pluralité culturelle de la société suisse en construction, une volonté de retour à une politique assimilationniste? Et quelle est la spécificité de ces valeurs dites nationales et qui font ce que nous sommes? La nature et la pratique de la démocratie, l'égalité hommes et femmes, le respect des différences et des minorités, le dialogue et la paix sociale, mais encore? En quoi l'identité suisse est-elle encore singulière de l'identité des pays voisins et européens?

Etre Suisse, Vaudois ou St-Gallois! N'est-ce pas une affirmation dépassée que de vouloir ainsi se reconnaître une origine, un caractère localisé alors que la mondialisation atteint toutes les composantes de notre existence, que les temps sont à la mobilité et au zapping? N'est-ce pas une résistance à la modernité, au sens de l'histoire des hommes et de la rationalité économique que de penser que l'on ne peut gommer l'attachement à une terre, à un pays, à une atmosphère, à un état d'esprit, le besoin «d'être de quelque part»? Sans doute que le besoin de réaffirmation d'une identité est-elle la conséquence et l'expression de ces questionnements où l'avenir est difficilement discernable politiquement et culturellement, marqué d'insécurité tant sur le plan social et professionnel qu'environnemental.

La réflexion sur l'identité et la politique identitaire qu'a désiré engager notre Commission s'inscrit évidemment dans ce

contexte général. Toutefois, c'est d'abord dans la relation entre identité, migration et intégration, si souvent évoquée ces dernières années en notre pays, que l'accent est ici porté et que sont rassemblés des matériaux susceptibles de nourrir et d'éclairer un thème devenu récurrent et un débat où s'insinuent, trop fréquemment, méfiance et préjugés.

Ainsi le migrant, celui qui vient, que l'on accueille et qui s'établit, qui est-il? Comment peut-il se sentir Suisse, Zurichois ou Valaisan s'il n'y a pas un effort réciproque, une sorte de contrat moral, pour favoriser son intégration dans la communauté locale, régionale et nationale? Si nous ne lui faisons pas une place, qui ne soit pas que de travail, si nous ne lui donnons pas, au niveau local au moins, les droits de citoyenneté qui le légitime à être des nôtres, reconnu, avec les droits et les devoirs qui y sont liés, les valeurs qu'il doit respecter. Cela implique de nombreuses portes qu'il faut ouvrir, qu'il faut oser franchir. C'est se sentir faire partie du «nous» et non de se sentir «autre», à part, discriminé, exclu.

Sich in einer pluralistischen Gesellschaft zugehörig fühlen

Die Eidgenössische Kommission für Migrationsfragen EKM hat sich für die Jahre 2008 und 2009 den Arbeitsschwerpunkt «Über das Definieren von Identitäten – Enjeux identitaires» gegeben. Hintergrund dafür ist die Feststellung, dass in einer pluralistischen Gesellschaft die Frage des «wir» gegenüber dem «andern» vermehrt zu Diskussionen führt. Die Anwesenheit von Ausländerinnen und Ausländern, die einen Fünftel der Wohnbevölkerung der Schweiz beträgt, gibt Anlass zur Frage, was denn die schweizerische Identität ausmacht und wie diejenigen, die als «Fremde» dazugekommen sind, sich zu verhalten hätten. Der Bezug auf «die» nationale Identität greift jedoch zu kurz. Auch wenn es verständlich ist, dass in Zeiten der Unsicherheit auf etwas vermeintlich Stabiles Bezug genommen wird, muss man sich bewusst sein, dass Identitäten sich in einem konstanten Wandel befinden. Diese Herausforderung anzunehmen, ist für eine pluralistische und offene Schweiz von grosser Bedeutung. Nur eine aktive Auseinandersetzung damit kann dazu führen, sich in einer sich wandelnden Gesellschaft zugehörig zu fühlen, sowohl für die Einheimischen als auch für die Zugewanderten.

Il senso di appartenenza in una società pluralistica

Negli anni 2008 e 2009, la Commissione federale della migrazione CFM focalizzerà le proprie attività attorno al tema «In merito alla definizione della/e identità – enjeux identitaires». Lo spunto viene dalla constatazione che, in una società pluralistica, è più difficile definire le appartenenze (ovvero definirsi in quanto «noi» rispetto agli «altri»). La presenza di stranieri, che rappresentano un quinto della popolazione residente in Svizzera, interpella circa gli elementi che costituiscono l'identità svizzera, ma anche sul comportamento che devono adottare gli «stranieri», ovvero le persone venute da fuori. Volersi riferire a un'identità nazionale monolitica è troppo limitativo. Sebbene la ricerca di un riferimento «stabile» sia del tutto comprensibile in un'epoca incerta come la nostra, occorre rendersi conto della costante trasformazione che caratterizza la nozione di identità. Accogliere questa sfida è di centrale importanza se si vuole che la Svizzera viva appieno la propria dimensione pluralistica e aperta. Solo confrontandosi attivamente a tale questione è possibile nutrire un senso di appartenenza in una società in costante mutazione. Ciò vale sia per gli autoctoni che per gli immigrati.

Pouvoir s'identifier

Toute personne doit pouvoir s'identifier, se reconnaître dans la communauté où elle vit. Les racines progressivement comptent plus que les origines, même si celles-ci restent présentes affectivement et dans la mémoire. Car, on le sait, l'identité n'est pas figée, inscrite dans la pierre, mais un parcours, un processus de construction, voire de reconstruction. Elle est composite, multiple, tant sur le plan individuel que collectif. Somme des différentes appartenances (origine, famille, travail, culture, paysage), elle évolue et se transforme avec le temps et l'espace. L'identité suisse serait-elle ce qu'elle est aujourd'hui sans les étrangers qui font aussi notre pays, enrichissent sa culture, sa manière d'être et de vivre?

«Les hommes sont plus les fils de leur temps que de leur père» a écrit l'historien Marc Bloch. Face à l'avenir et à ses incertitudes, l'identité en notre pays ne doit pas être le refuge de la crainte, ni la source d'un repli, mais celle de la force et de la confiance avec lesquelles nous avons à construire ensemble, Suisses et étrangers, non seulement une économie, mais aussi une société ouverte et pluraliste.